

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPÉ de Lorraine

1. Université intégrant la composante INSPE : Université de Lorraine

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Hélène Boulanger

presidente@univ-lorraine.fr

03 72 74 00 12 / 03 72 74 00 16

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil d'Institut : 10 octobre 2025

Conseil de la formation : 21 octobre 2025

Conseil d'administration de l'université de Lorraine : 16 décembre 2025

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

- Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques
- Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPÉ	Nathalie Sevilla	nathalie.sevilla@univ-lorraine.fr	06 58 21 89 92
Président(e) du Conseil de l'institut	Philippe Lacombe	philippe.lacombe@live.fr	06 87 48 81 22
Président(e) du COSP de l'institut	Sabine Dotte	sabine.dotte@ac-nancy-metz.fr	06 59 67 78 28
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	Nadège Mariotti Composante INSPÉ Directrice-adjointe INSPÉ	nadege.mariotti@univ-lorraine.fr	06 15 42 93 10
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	Héloïse Parent Composante ALL Directrice-adjointe INSPÉ	heloise.parent@univ-lorraine.fr	06 71 69 73 62
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Héloïse Parent Composante ALL Directrice-adjointe INSPÉ	heloise.parent@univ-lorraine.fr	06 71 69 73 62

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPE, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

N.B. La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques dans le cadre des M2E sera versée en annexe 1.

L'Université de Lorraine (UL), par sa composante INSPÉ, porte le projet de la formation initiale et continuée pour l'Académie de Nancy-Metz. Le projet de formation (MEEF) accrédité en 2013, 2019, 2025 se déploie pour le 1^{er} degré dans 5 campus, pour le 2^d degré, dans une vingtaine de parcours, dont les 2/3 sont en délégation de mise en œuvre aux composantes de l'Université, et pour la mention Encadrement éducatif (EE) dans un parcours également en délégation. Cette expertise solide en formation initiale des enseignants est une force qui permet de positionner l'offre de formation des mentions du master Enseignement et Éducation (M2E) et ses parcours. Le processus de concertation décrit ci-dessous a permis d'établir les projections de la carte lorraine de formation pour le 1^{er}, 2^d degré et Encadrement éducatif (EE) au sein de la région académique Grand Est. Le projet de l'arrêté M2E prévoyant qu'au moins 50% de la formation devraient être assurés par des praticiens de l'Éducation nationale, la part Rectorat a un poids d'importance dans la définition et le portage de l'offre académique.

Pour le 1^{er} degré, à l'issue de temps de concertation (INSPÉ-Université-Rectorat), il est proposé un déploiement du master M2E, mention Professorat des écoles, sur les 5 campus portant actuellement un master MEEF. Ce choix s'inscrit d'une part, dans la politique de *Schémas de Déploiement Universitaires Territoriaux* (SDUT), axe du projet d'établissement de l'UL, et d'autre part, il pourvoit au développement du continuum de formation dans les territoires de la Lorraine. Pour les campus d'équilibre, la moyenne des effectifs des stagiaires mi-temps et plein-temps dans chacun des départements sur les 3 dernières années est un indicateur qui laisse présager l'ouverture d'un groupe. Il est envisagé dans le cas où un de ces départements accueillerait un nombre de stagiaires inférieur à 10, le suivi accompagné de la formation sur un des autres campus, cette alternative impactant de nombreux déplacements hebdomadaires pour les stagiaires.

Le pilotage des 5 campus est assuré par la direction du département 1^{er} degré de l'INSPÉ, et inclut un dispositif de coordination transversale aux campus pour la mise en œuvre et l'évaluation des blocs de formation.

Pour le 2^d degré et EE, des temps de concertation, avec les responsables de parcours MEEF et corps d'inspection, d'une part, et les directions des 3 INSPÉ de la région académique Grand Est, d'autre part, ont contribué à définir une proposition d'offre de formation, avant la session de pré-arbitrage par le COPIL (INSPÉ-Université-Rectorat) à venir. Des indicateurs croisés tels que le nombre d'inscrits en MEEF (3 dernières années), le nombre de postes aux concours et les effectifs de stagiaires par discipline affectés dans l'Académie (3 dernières années), le taux d'encadrement des composantes d'accueil, ainsi que l'existence d'un continuum licence-master et d'un vivier potentiel en licence ont éclairé la proposition. À cela s'ajoute, l'implication de nombre de parcours aux axes stratégiques des projets établissement de l'Université, académique de l'Académie, et de l'INSPÉ de Lorraine (Maison pour les Langues, Maison pour la Science, Mission Arts et culture, Mission internationale).

L'engagement des équipes de formation à explorer tous les possibles de modalités de formation (mutualisation au niveau de l'UL, tiers-lieux de formation, autoformation,) permet d'envisager un taux de mutualisation aux alentours de 25% pour les disciplines aux seuils contraints par le ratio postes/affectations dans l'Académie.

L'INSPÉ, l'Université et le Rectorat **ont la volonté forte de poursuivre**, avec toute l'expertise construite et reconnue, la formation des enseignants dans les parcours disciplinaires actuellement portés.

Échelle académique, échelle Grand-Est, échelle nationale.

La proposition pour la Lorraine sera à examiner dans sa contribution à la cartographie de la région académique Grand Est. Aussi, les trois INSPÉ proposent conjointement le portage de disciplines par un seul Institut pour la région académique (cf. tableau p. 11). Elle sera aussi à examiner dans sa contribution à la cartographie nationale - INSPÉ potentiellement porteurs par discipline et distribution nationale des lieux d'affectation des stagiaires par académie - pour être finalisée. Au final, la proposition pour la Lorraine se décline comme une offre socle de mentions et de parcours disciplinaires, d'une part, et d'autre part, d'une offre à examiner dans sa contribution à l'échelle de la région académique Grand Est, de l'inter-régions académique et nationale, dont l'ouverture n'est pas totalement statuée à ce jour et sous réserve des échanges à venir.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Le master Enseignement et éducation (M2E). Tel que posé par la réforme, le master repose sur un nouveau paradigme : la formation d'agents publics de l'État dans un master en alternance avec un contrat employeur. Il accueillera les lauréats des concours. Les étudiants non lauréats qui souhaiteront se présenter à nouveau au concours, ou les étudiants qui souhaitent s'y présenter avec un bagage universitaire plus solide continuent de se former : les possibles sont en cours de réflexion (autres licences ou masters).

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles »	Sites(s)
<i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	
<i>Master PE Lauréats du concours : 340</i>	Montigny-Lès-Metz (140)
<i>Parcours non lauréats : OUI / NON</i>	Nancy-Maxéville (140) Sarreguemines (25) Épinal (35) Bar-le-Duc (20)

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE

Les lauréats titulaires d'une licence LPE bénéficieront d'une personnalisation de leur parcours à plusieurs niveaux. En 1^{ère} année de master, les adaptations possibles sont les suivantes : être très rapidement en responsabilité accompagnée dans le stage (concevoir et mettre en œuvre des enseignements sous l'autorité du professeur d'accueil) ; suivre un temps d'autoformation guidé (avec au préalable un positionnement), en lieu et place d'un module dans lequel le niveau de compétence attendu a été attesté; être en accompagnement de pairs dans les modules de formation ; mener, de manière optionnelle, un projet dans un tiers-lieu de formation. En 2^{ème} année, le volume d'autoformation guidé est inscrit dans la maquette de formation et ouvre à une personnalisation de la formation.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site
Nom des sites concernés : Montigny-Lès-Metz, Nancy-Maxéville, Sarreguemines, Épinal, Bar-le-Duc
- La répartition sera sensiblement identique avec une variabilité de l'ordre de 10% au regard des ressources humaines relevant de chaque campus.
- La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluricatégorielles, pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles. Elles associent des personnels enseignants et enseignants-chercheurs relevant de l'INSPÉ et des autres composantes universitaires de l'Université de Lorraine, des personnels de l'Éducation

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

nationale (personnels enseignants, d'éducation, d'inspection et de direction en exercice, 1^{er} et 2^d degrés), des professionnels intervenant en milieu scolaire (partenariats éducatifs relevant des associations agréées partenaires de l'école), et de professionnels du champ de l'éducation et de la formation.

- La participation des personnels de l'Éducation nationale exerçant leur activité professionnelle principale dans une école ou dans un établissement scolaire du second degré a vocation à atteindre globalement une part de 50% dans les enseignements du master.

- Les volumes indiqués s'entendent avec une marge de + ou - 10 %

Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	+ ou - 30	+ ou - 30	+ ou - 40	+ ou - 50	+ ou - 10	+ ou - 40
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	+ ou - 20	+ ou - 20	+ ou - 60	+ ou - 35	+ ou - 5	+ ou - 60
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	+ ou - 15	+ ou - 15	+ ou - 70	+ ou - 25	+ ou - 5	+ ou - 70
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	+ ou - 30	+ ou - 20	+ ou - 50	+ ou - 50	+ ou - 10	+ ou - 40

Modalités de stage

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.

N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1 <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 6 (3 en période 1 et 3 en période 2) ; Cycle 1 obligatoire, Cycle 2 ou 3 au choix</i> <p>M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input checked="" type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage filé janvier-juin : 6 semaines soit 24 jours (1 à 2 jours par semaine) avec 1 rotation sur les 3 cycles toutes les 8 semaines dans toute la mesure du possible</i> <p><i>Il peut être réalisé des stages en établissements scolaires à l'étranger, complémentaires ou en lieu et place de semaines de stage en milieu scolaire, pour un volume déterminé.</i></p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé, 18 semaines, 2 jours consécutifs, affectation dans 1 ou 2 écoles.</p>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Le développement des compétences se construit via trois modalités d'activités dans le stage : l'observation outillée, la responsabilité accompagnée, la responsabilité observée. En responsabilité accompagnée, le stagiaire prépare et met en œuvre les enseignements avec le professeur d'accueil. Progressivement et obligatoirement en semestre 8, il est placé en responsabilité observée : il conçoit les enseignements et les conduit en classe sous l'autorité du professeur d'accueil. Les 2 dernières journées de stage dans chaque cycle en responsabilité observée permettent l'élaboration d'un avis en vue de l'affectation en pleine responsabilité comme fonctionnaire-stagiaire.

Les stages sont des lieux d'observation et d'analyse d'objets ciblés qui permettent de lier les enseignements des 4 blocs de formation et les gestes professionnels. Les axes et outils d'observation sont définis en amont, mis en pratique, et le matériel ramené analysé en formation. Ils alimentent la démarche réflexive exercée par l'élaboration du portfolio. Les stages sont aussi le lieu d'émergence du sujet du mémoire.

La procédure de mise en stage est définie en concertation avec le partenaire académique et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés. Un cadre de dialogues quadripartites maître d'accueil, PEMF, référent formation INSPE, élève fonctionnaire est formalisé. Les situations intégratrices d'évaluation des deux semestres intègrent les attendus de compétences à mobiliser en stage.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le fonctionnaire-stagiaire est suivi dans le cadre d'un tutorat mixte : PEMF désigné par l'Éducation Nationale et tuteur formateur INSPE. Les trinômes échangent de manière régulière dans un cadre formalisé. Au moins

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

une visite formative avec entretien et compte-rendu formatif et une visite DSDEN sont assurées. L'expérience de stage est mobilisée en formation dans les 4 blocs (portfolio) ainsi qu'en appui à la réalisation du mémoire. Elle est restituée dans les 5 situations intégratrices d'évaluation du master portant les 20 ECTS liés au stage.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Afin que les futurs professeurs des écoles s'emparent des thématiques transversales à forts enjeux dans leur pratique professionnelle et contribuent aux parcours éducatifs des élèves, celles-ci seront travaillées selon deux axes complémentaires.

Premier axe, par le prisme disciplinaire, interdisciplinaire, et les projets éducatifs

Les thématiques sont traitées en lien et en cohérence avec les attendus spécifiques des blocs de formation, avec trois entrées.

■ Dans les attendus de compétences en didactique-disciplinaire relevant du bloc 1

Il est envisagé dans ces enseignements d'aborder comment les savoirs à enseigner dans chaque domaine d'enseignement peuvent être mis à contribution des éducations transversales par leurs apports plus disciplinaires. Par exemple, dans la discipline EPS, savoir concevoir un processus de didactisation intégrant les conditions nécessaires pour que les élèves construisent des savoirs en lien avec les questions des premiers secours ou la santé. Il en ira de même avec le domaine du Vivant pour que les élèves se nourrissent de savoirs relatifs à l'éducation à la vie affective et relationnelle ou à l'éducation au développement durable, ou avec la discipline Histoire-Géographie-EMC pour les savoirs liés à l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Dans les modules relevant de l'interdisciplinarité, il est prévu que les formés, mobilisent la polyvalence sur un même objet à enseigner, et soient en mesure d'amener les élèves à construire une compréhension plus complète et critique des grandes questions du monde actuel : par exemple, savoir croiser les regards des disciplines du domaine du Vivant-Sciences de la Vie de la Terre et du domaine Repérage dans l'espace - géographie-EMC sur le développement durable ; ou encore savoir sensibiliser les élèves à la question de l'égalité filles-garçons en mobilisant les apports des disciplines Lettres, Histoire et EPS.

■ Dans les attendus de compétences relevant des blocs 2 et 3

Il est envisagé de développer chez les futurs professeurs des écoles une culture du projet, de la conception au déploiement du projet éducatif collectif au sein de l'école. Les projets sont à construire selon une dynamique interdisciplinaire. Chaque thématique transversale peut faire l'objet d'un projet éducatif en partenariat avec des tiers-lieux et les familles.

■ Dans les attendus de compétences relevant du bloc 4

La réalisation du mémoire et les modules d'autoformation sont des espaces où les formés ont l'opportunité de développer une valence forte sur un des enjeux de l'éducation transversale.

Second axe, par le prisme de la posture de l'enseignant

Dans l'ensemble des blocs, la formation vise à développer de manière structurée, cohérente et progressive une culture professionnelle déontologique et éthique et une posture de l'enseignant qui respecte, promeut et transmette les valeurs de la République, le principe de laïcité et le principe d'égalité. Ces principes sont des fils rouges mobilisés en formation et en situations professionnelles pour construire, analyser, et ajuster

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

les gestes professionnels (de la conception à la conduite des enseignements-apprentissages). Il s'agit notamment de former les fonctionnaires stagiaires aux conditions à mettre en place pour que chaque élève, quel qu'il soit, soit en situation de réussite. Il s'agira, par exemple, de les former aux processus d'apprentissage inclusifs, à « tenir compte des mécanismes du système de genre dans les pratiques pédagogiques et éducatives » ; ou encore à savoir contribuer, par le débat en classe, ou d'autres modalités, à l'éducation à la citoyenneté ou à la citoyenneté numérique des élèves.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Composantes Collégium	Nombre	Unités de recherche 20 sections CNU représentées
Composante INSPÉ Collégium interface	52 (potentiel INSPÉ)	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de Recherche sur les Médiations - CREM • Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé - TETRAS • Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT • Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN • Laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF • Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC • Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY • Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST • Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs • Institut Élie Cartan de Lorraine - IECL • Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications – LORIA • Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH • Centre de recherche Écritures • Sciences de l'Antiquité et du Moyen-Âge - SAMA

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire de master (bloc 4 de formation) s'inscrit dans le prolongement de l'initiation à la démarche scientifique et à la recherche amorcée en licence. En complémentarité des compétences bâties en stage, il offre aux stagiaires la possibilité de faire un pas de côté par rapport aux préoccupations immédiates pour s'engager, plus en profondeur, dans un processus de questionnement scientifique centré sur un objet professionnel et la « pratique professionnelle visée » : pratiques enseignantes, processus d'apprentissage des élèves, didactique des disciplines à enseigner ou questions vives du système éducatif. Le travail de recherche se couple avec l'objectif d'apprentissage du métier et l'expérience vécue durant les stages. Il a pour objectif d'être transformant de la pratique professionnelle du stagiaire. Aussi, la réalisation du mémoire vise des attendus participant à la construction d'une professionnalité avec et par la recherche :

- interroger, enquêter, analyser et écrire sur un objet professionnel,

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- problématiser un questionnement professionnel, construire un cadre de référence, élaborer un dispositif méthodologique construit de manière précise et rigoureuse pour répondre à la problématique retenue,
- comprendre par l'expérimentation les méthodes utilisées par la science, leurs atouts et leurs limites,
- se saisir des connaissances scientifiques comme de nouveaux outils pour la pratique,
- développer un positionnement critique argumenté, scientifiquement référencé de l'analyse conduite,
- travailler en équipe par des modalités de recherche collaboratives

Le mémoire consolide les compétences d'autoformation. Il ne fait pas l'économie d'une réflexion au sujet de la production et de la maîtrise d'un texte long - en appréciant de manière critique les possibilités d'utilisation des IA génératives-, ainsi que sur les dimensions éthiques et juridiques de la recherche. Le positionnement par rapport à ces questions implique la responsabilité des stagiaires en situation de produire et communiquer des résultats à l'ensemble des communautés enseignante et scientifique.

Cette acculturation à la méthodologie de la recherche en éducation est un socle pour la mobilisation d'une posture réflexive tout au long de la carrière, consolidée dans le processus de formation continue.

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

Les 2/3 des parcours M2E du 2^d degré relèveront d'une délégation de mise en œuvre aux composantes, le pilotage et le cadrage, conjointement bâti, étant assurés par la direction du département 2^d degré de l'INSPÉ.

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP		Université(s) qui dispense(nt) la formation
Parcours disciplinaires	<i>Indiquer pour chaque parcours :</i>	
<p><i>Les parcours non lauréats : OUI / NON pour l'ensemble des parcours</i></p> <p><i>La capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i></p> <ul style="list-style-type: none">■ La capacité d'accueil est définie pour l'ensemble des disciplines à partir :<ul style="list-style-type: none">- des moyennes des 3 dernières années des effectifs FSMT et FSTP,- du taux d'encadrement des équipes pédagogiques,- du ratio nombre de postes au concours / académie notamment pour les disciplines en dessous d'une centaine de postes.■ La capacité a été réfléchie en prenant en compte la capacité maximale d'accueil en M2 (des lauréats pouvant être directement admis en M2E), elle est dupliquée en M1. Par ailleurs, une mutualisation avec le DIU est à l'étude.■ Cette proposition d'ensemble sera examinée au regard du coût global Université-Rectorat, tous parcours confondus, en considérant les mutualisations et la part maximale du Rectorat, notamment pour envisager le portage de parcours au ratio moins favorable.■ Des parcours pourraient être ouverts sur les 2 métropoles avec des mutualisations potentielles.■ Les ouvertures pourront être révisées à la fin du concours au niveau bac + 5, au regard des flux réels de lauréats.		

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 3 INSPE de la région académique Grand Est se sont coordonnés afin de proposer à l'échelle de la région une offre cohérente facilitatrice des arbitrages nationaux. <p>L'ensemble des parcours mentionnés accueillent les lauréats. La capacité d'accueil maximale est indiquée entre parenthèses. Les parcours sont catégorisés en 3 ensembles. Précision : * « portage pour la région académique Grand Est » signifie que le portage pourrait être assuré par l'INSPE de Lorraine et que les lauréats sont affectés dans l'Académie de Nancy-Metz.</p> <p>Parcours socles</p> <p>Parcours ALLEMAND (25)</p> <p>Parcours ANGLAIS (50)</p> <p>Parcours ARTS PLASTIQUES (20)</p> <p>Parcours DOCUMENTATION (25) **</p> <p>Parcours EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (60)</p> <p>Parcours ESPAGNOL (25)</p> <p>Parcours HISTOIRE-GEOGRAPHIE (50)</p> <p>Parcours LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES (50) – adossement pour les LETTRES CLASSIQUES au parcours LETTRES MODERNES</p> <p>Parcours MATHEMATIQUES (50)</p> <p>Parcours SCIENCES PHYSIQUES-CHIMIE (25)</p> <p>Parcours SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (25)</p> <p>** <i>Les lauréats sont accueillis dans chaque académie, le bloc 1 de formation pourrait être en partie mutualisé.</i></p> <p>Parcours des disciplines aux seuils contraints par le ratio postes/affectations dans l'Académie</p> <p><u>Disciplines générales</u></p> <p>Parcours EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL (15)</p> <p>Parcours ITALIEN (12) - portage pour la région académique Grand Est et plus largement pour l'inter-régions académique (référence zone de défense Grand Est)</p> <p>Parcours NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (12) - portage pour la région académique Grand Est et plus largement pour l'inter-régions académique (référence zone de défense Grand Est)</p>	Université de Lorraine
---	--

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Voie professionnelle et technologique

- Disciplines bivalentes

Parcours LETTRES-HISTOIRE GEOGRAPHIE (12) - adossement au parcours disciplinaire HG - portage pour la région académique Grand Est

Parcours LETTRES-LANGUES (12) - adossement aux parcours langues - portage pour la région académique Grand Est

Parcours MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES CHIMIE (12) – adossement au parcours PC - portage pour la région académique Grand Est

- Sections professionnelles
 - Parcours ECONOMIE-GESTION, MARKETING CAPLP/CAPET (25) – peut relever du socle
 - Parcours SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES (SBSSA) CAPLP/CAPET : BIOTECHNOLOGIE Santé, Environnement et STMS (25) – portage pour la région académique Grand Est
 - Parcours SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGENIEUR CAPLP/CAPET (GENIE MECANIQUE, GENIE ELECTRIQUE, GENIE INFORMATIQUE) (25) – portage pour la région académique Grand Est
 - Parcours GENIE INDUSTRIEL BOIS CAPLP (15) – portage au niveau national

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site

Les volumes indiqués s'entendent avec une marge de + ou - 10 %

1. Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	Entre 20 et 40 % (selon les parcours)	Entre 20 et 40 % (selon les parcours)	+ ou -40%	Ratio de 5% (prenant en compte l'ensemble des parcours)	UFR accueillant les formations disciplinaires des parcours Entre 40 et 60 %		+ ou 40%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	Entre 5 et 15%	Entre 5 et 15%	+ ou - 80 %	Ratio de 5% (prenant en compte l'ensemble des parcours)	UFR accueillant les formations disciplinaires des parcours Entre 10 et 15%		+ ou - 80 %
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	Entre 5 et 10%	Entre 5 et 10%	+ ou - 85%	Ratio de 10% (prenant en compte l'ensemble des parcours)			+ ou - 85%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	Entre 35 et 45%	Entre 15 et 25%	+ ou -30%	Ratio de 5% (prenant en compte l'ensemble des parcours)	UFR accueillant les formations disciplinaires des parcours Entre 65 et 75%		+ ou 30%

* Un volume d'heures en auto-formation est prévu (24h en M1, 24h en M2). Ces heures ne sont pas comptabilisées dans la répartition prévisionnelle des intervenants.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

Les volumes indiqués s'entendent avec une marge de + ou - 10 %

2. Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entreprise
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	+ ou - 30 %	+ ou- 30%	+ ou- 40 %	+ ou - 55%	+ ou - 5 %	+ ou - 35 %	+ ou - 5 %
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	+ ou - 10%	+ ou - 10%	+ ou - 80 %	+ ou - 20%	+ ou - 5 %	+ ou - 75 %	-
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	+ ou - 10%	+ ou - 5%	+ ou - 85%	+ ou - 10%	+ ou - 5 %	+ ou - 85%	-
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	+ ou - 45%	+ ou - 15%	+ ou - 40%	+ ou - 55%	+ ou - 5 %	+ ou - 40%	-

* Un volume d'heures en auto-formation est prévu (24h en M1, 24h en M2). Ces heures ne sont pas comptabilisées dans la répartition prévisionnelle des intervenants.

La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluricatégorielles, pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles qui associent des personnels enseignants et enseignants-chercheurs relevant de l'INSPÉ ou des autres composantes universitaires de l'Université de Lorraine, des personnels de l'Éducation nationale (personnels enseignants, d'éducation, d'inspection et de direction en exercice, 1^{er} et 2^d degrés), des professionnels intervenant en milieu scolaire (partenariats éducatifs relevant des associations agréées partenaires de l'école), et de professionnels du champ de l'éducation et de la formation.

La participation des personnels de l'Éducation nationale exerçant leur activité professionnelle principale dans une école ou dans un établissement scolaire du 2^d degré a vocation à atteindre globalement une part de 50% d'intervention dans les enseignements du master.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>Stage massé en binômes réparti en 3 - 4 - 4 semaines + 1 semaine d'ouverture</p> <p>Période 1 : 3 semaines CLG / LYC</p> <p>Période 2 : 4 semaines ; permutation CLG / LYC P1- P2 (dans la mesure du possible)</p> <p>Période 3 : 4 semaines lieu P2 : continuité, mémoire, responsabilité observée</p> <p>Période 4 : 1 semaine, contexte en lien avec la discipline et/ou le métier ; tiers lieux possibles : Maison pour la Science, Maison pour les Langues, laboratoires de recherche, centres de pratique musicale et artistiques, entreprises, écoles primaires, périscolaire, associations, réseau international AEFE</p> <p>M1 S1 <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte - Nombre de semaines stage massé : 3 P1 (sept-octobre)</p> <p>M1 S2 <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte Nombre de semaines stage massé : 4 P2 (janvier-février) + 4 P3 (mars-avril en responsabilité observée) + 1 P4 stage d'ouverture</p> <p>Possibilité de réaliser des stages en établissements scolaires à l'étranger, complémentaires ou en lieu et place de semaines de stage en milieu scolaire, pour un volume déterminé.</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé 3 jours par semaine, Lundi, mardi, vendredi : stage en établissement / mercredi et jeudi : formation (ajustement EPS)</p>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Le développement des compétences attendues se construit via 3 modalités d'activités : l'observation outillée, la responsabilité accompagnée, la responsabilité observée. Le stagiaire en responsabilité accompagnée prépare et met en œuvre les apprentissages avec le professeur d'accueil. Progressivement et obligatoirement en semestre 8, le stagiaire est en responsabilité observée : il conçoit et conduit les enseignements en classe, sous l'autorité du professeur d'accueil. Les 2 semaines de stage en responsabilité observée permettent de poser un avis en vue de l'affectation en responsabilité comme fonctionnaire-stagiaire. Le stage est conçu comme un lieu d'observation et d'analyse d'objets ciblés qui permettent de lier les enseignements des 4 blocs de formation et les gestes professionnels. Il est aussi le lieu où s'approfondit et s'expérimente le sujet du mémoire. Les axes et outils d'observation en stage sont définis en amont, investis sur le terrain, et le matériau ramené analysé en formation. Tous ces éléments alimentent le portfolio du stagiaire.

La procédure de mise en stage est définie en concertation avec le partenaire académique et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés. Un cadre de dialogues tuteur établissement- référent formation INSPÉ - élève stagiaire est formalisé. Les situations intégratrices d'évaluation des semestres vérifient l'acquisition des

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

attendus de compétences mobilisés.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Les fonctionnaires-stagiaires sont suivis dans le cadre d'un tutorat mixte : tuteur établissement désigné par l'Éducation Nationale et tuteur formateur INSPÉ. Les deux tuteurs échangent de manière régulière dans un cadre formalisé. Au moins une visite formative conjointe avec entretien et compte-rendu formatif se tient dans l'année. L'expérience de stage est exploitée dans les 4 blocs de formation. Elle est restituée dans les 5 situations intégratrices d'évaluation du master portant les 20 ECTS liés au stage.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Afin que les futurs enseignants puissent intégrer les thématiques transversales à forts enjeux dans leur pratique professionnelle et contribuer ainsi aux parcours éducatifs des élèves, celles-ci seront travaillées selon deux axes complémentaires.

Premier axe, par le prisme disciplinaire, interdisciplinaire, et les projets éducatifs

Les thématiques seront abordées en lien et en cohérence avec les attendus des blocs de formation avec 3 entrées.

■ Dans les modules d'enseignement didactique-disciplinaire relevant du bloc de formation 1

Il est envisagé d'aborder comment les savoirs à enseigner dans chaque discipline peuvent être mis à contribution des éducations transversales par leurs apports spécifiquement disciplinaires. Par exemple, la formation au processus de didactisation dans la discipline EPS sensibilisera aux conditions nécessaires pour que les élèves apprennent des savoirs en lien avec les questions de santé. Il en ira de même avec les Sciences de la Vie et de la Terre, pour que les élèves se nourrissent de savoirs en lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, ou dans la discipline Histoire-Géographie-EMCC pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales. Dans les modules communs relevant de l'interdisciplinarité, il est envisagé que les formés, par des regards croisés sur un même objet à enseigner, soient en mesure d'amener les élèves à construire une compréhension plus complète et plus critique des grandes questions du monde actuel : par exemple, en croisant les regards des disciplines Arts plastiques, EMCC et EPS sur les démarches artistiques et les productions culturelles ; ou encore en abordant la question de l'égalité garçons-filles en mobilisant les apports des disciplines Lettres et Histoire.

■ Dans les modules d'enseignement relevant des blocs de formation 2 et 3

Il est envisagé de développer chez les futurs enseignants une culture du projet, pour être en capacité de concevoir et de déployer des projets éducatifs portés collectivement au sein d'un établissement scolaire. Dans ces modules, les formés issus de différents parcours disciplinaires travailleront dans des groupes pluridisciplinaires, à l'instar des différents collectifs professionnels (conseils pédagogiques, CESCE...). Chaque thématique transversale pourra faire l'objet d'un projet d'éducation en partenariat avec des tiers-lieux et les familles.

■ Dans le bloc de formation 4

La réalisation du mémoire et les modules d'autoformation sont des espaces où les formés ont l'opportunité de développer une valence forte sur un des enjeux d'éducation transversale.

Second axe, par le prisme de la posture de l'enseignant

L'ensemble de la formation vise à développer de manière structurée et progressive une culture professionnelle déontologique et éthique et une posture de l'enseignant qui respecte, promeut et incarne et transmette les

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

valeurs de la République, le principe de laïcité et le principe d'égalité. Aussi, ces principes sont des fils rouges à mobiliser en formation (universitaire et stage) par les formés pour construire, analyser, et ajuster les gestes professionnels (de la conception à la conduite des enseignements-apprentissages). Il est attendu que les fonctionnaires s'emparent et créent les conditions à mettre en place pour que chaque élève, quel qu'il soit, soit en situation de réussite. Il s'agira, par exemple, de les former aux modalités d'apprentissages inclusifs, à « tenir compte des mécanismes du système de genre dans les pratiques pédagogiques et éducatives », à contribuer à l'éducation à la citoyenneté, par des modalités pédagogiques, comme le débat en classe, la mise en projet collectif ; ou à l'éducation à la citoyenneté numérique des élèves.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. 2nd degré » pour les CAPES-CAPEPS », et, le cas échéant, pour les CAPET et CAPLP.

CAPES-CAPEPS		
Composantes Collégium Pôles scientifiques	Nombre	Unités de recherche
Composante INSPÉ Collégium interface Pôle CLCS Pôle AM2I Pôle LLECT Pôle M4	52 (potentiel INSPÉ) + ou – 10 EC par parcours soit + ou - 200	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de Recherche sur les Médiations - CREM • Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé - TETRAS • Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT • Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN • Laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF • Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC • Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY • Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST • Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs • Institut Élie Cartan de Lorraine - IECL • Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications – LORIA • Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH • Centre de recherche Écritures • Sciences de l'Antiquité et du Moyen-Âge - SAMA • Laboratoire d'Etude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux - LEM3

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

CAPET-CAPLP		
Composante INSPÉ Collégium interface	52 (potentiel INSPÉ)	<p>Pôle CLCS</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de Recherche sur les Médiations - CREM Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé - TETRAS Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN Laboratoire d'Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs <p>Pôle AM2I</p> <ul style="list-style-type: none"> Institut Élie Cartan de Lorraine - IECL Laboratoire de Conception, Optimisation et Modélisation des Systèmes - LCOMS Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications – LORIA <p>Pôle M4</p> <p>Laboratoire d'Etude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux - LEM3</p> <p>Pôle LLECT</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH Centre de recherche Écritures Sciences de l'Antiquité et du Moyen-Âge - SAMA

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire de master (bloc 4 de formation) s'inscrit dans le prolongement de l'initiation à la démarche scientifique et à la recherche amorcée en licence. En complémentarité des compétences bâties en stage, il offre aux stagiaires la possibilité de s'extraire des préoccupations immédiates pour s'engager, en profondeur, dans un processus de questionnement scientifique centré sur un objet professionnel et la « pratique professionnelle visée » : pratiques enseignantes, processus d'apprentissage des élèves, didactique des disciplines à enseigner ou questions vives du système éducatif. Le travail de recherche se couple avec l'objectif d'apprentissage du métier et l'expérience vécue durant les stages. Il a pour objectif d'être transformant de la pratique professionnelle du stagiaire. Aussi, la réalisation du mémoire (format 30-50 p.) vise des attendus participant à la construction d'une professionnalité avec et par la recherche :

- interroger, enquêter, analyser et écrire sur un objet professionnel,
- problématiser un questionnement professionnel, construire un cadre de référence, élaborer un dispositif méthodologique construit de manière précise et rigoureuse pour répondre à la problématique retenue,
- comprendre par l'expérimentation les méthodes utilisées par la science, leurs atouts et leurs limites,
- se saisir des connaissances scientifiques comme de nouveaux outils pour la pratique,

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- développer un positionnement critique argumenté, scientifiquement référencé, de l'analyse conduite,
- travailler en équipe par des modalités de recherche collaboratives.

Le mémoire consolide les compétences d'autoformation. Il ne fait pas l'économie d'une réflexion au sujet de la production et de la maîtrise d'un texte long - en appréciant de manière critique les possibilités d'utilisation des IA génératives-, ainsi que sur les dimensions éthiques et juridiques de la recherche. Le positionnement par rapport à ces questions implique la responsabilité des stagiaires en situation de produire et communiquer des résultats à l'ensemble des communautés enseignante et scientifique.

Cette acculturation à la méthodologie de la recherche en éducation est un socle pour la mobilisation d'une posture réflexive tout au long de la carrière, consolidée dans le processus de formation continue.

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours (capacité d'accueil : 25)</i> <i>Parcours non lauréats : OU / NON</i>	Université de Lorraine

La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluricatégorielles, pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles qui associent des personnels enseignants et enseignants-chercheurs relevant de l'INSPÉ ou des autres composantes universitaires de l'Université de Lorraine, des personnels de l'Éducation nationale (personnels enseignants, d'éducation, d'inspection et de direction en exercice, 1^{er} et 2^d degrés), des professionnels intervenant en milieu scolaire dans le cadre de partenariats éducatifs relevant des associations agréées partenaires de l'école, et de professionnels du champ de l'éducation et de la formation.

La participation des personnels de l'Éducation nationale exerçant leur activité professionnelle principale dans une école ou dans un établissement scolaire du 2^d degré a vocation à atteindre globalement une part de 50% d'intervention dans les enseignements du master.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

Les volumes indiqués s'entendent avec une marge de + ou - 10 %

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages	+ ou- 55%	+ ou - 15%	+ ou - 30%	+ ou - 5 %	Composante Sciences Humaines et Sociales (SHS) + ou - 65%	+ ou- 30%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous	+ ou- 20%	+ ou- 10%	+ ou- 70%	+ ou - 5 %	Composante SHS + ou - 25 %	+ ou- 70%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	+ ou- 10%	+ ou 5%	+ ou- 85%	+ ou - 10%	Composante SHS + ou -5%	+ ou- 85%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	+ ou- 55%	+ ou - 15%	+ ou- 30%	+ ou - 5%	Composante SHS + ou - 65%	+ ou- 30%

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	Stage massé en binômes réparti en 3 - 4 - 4 semaines + 1 semaine d'ouverture Période 1 : 3 semaines CLG / LYC Période 2 : 4 semaines ; permutation CLG / LYC P1- P2 (dans la mesure du possible) Période 3 : 4 semaines lieu P2 : continuité, mémoire, responsabilité observée Période 4 : 1 semaine, contexte en lien avec la discipline et/ou le métier ; tiers lieux possibles : Maison pour la Science, Maison pour les Langues, laboratoires de recherche, centres de pratique musicale et artistiques, entreprises, écoles primaires, périscolaire, associations, réseau international AEFE

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

M1 S1

Massé **Filé** **Mixte**

- *Nombre de semaines stage massé : 3 P1 (sept-octobre)*

M1 S2

Massé **Filé** **Mixte**

Nombre de semaines stage massé : + 4 P2 (janvier-février) + 4 P3 (mars-avril en responsabilité observée) + 1 P4 stage d'ouverture

- *Nombre de semaines stage filé :*

Possibilité de réaliser des stages en établissements scolaires à l'étranger, complémentaires ou en lieu et place de semaines de stage en milieu scolaire, pour un volume déterminé.

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

M2 S1+S2

Mi-temps Filé 3 jours par semaine, Lundi, mardi, vendredi : stage en établissement / mercredi et jeudi : formation

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Le stage se construit selon trois modalités d'activités : l'observation outillée, la responsabilité accompagnée puis observée. Le stagiaire en responsabilité accompagnée participe, avec son tuteur établissement, à tous les aspects du service de vie scolaire de l'établissement pour disposer d'une vision par la pratique complète et cohérente de l'institution dans laquelle il sera amené à évoluer, et de l'ensemble des aspects du métier de CPE : travail avec les élèves, les professeurs, organisation du service, fonctionnement de l'EPLE, dialogue avec les parents. Progressivement et obligatoirement en semestre 8, le stagiaire est en responsabilité observée, sous l'autorité du CPE d'accueil. Les 2 dernières semaines de stage permettent de poser un avis en vue de l'affectation en responsabilité comme fonctionnaire-stagiaire. Le stage est un lieu d'observation et d'analyse d'objets ciblés en lien avec les enseignements dispensés et les gestes professionnels étudiés dans les 4 blocs de formation. Il est aussi le lieu où se définit le sujet du mémoire. Les axes et outils d'observation sont définis en amont, investis sur le terrain, le matériel ramené analysé en formation. Tous ces éléments alimentent le portfolio du stagiaire.

La procédure de mise en stage est définie en concertation avec le partenaire académique et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés. Un cadre de dialogues tuteur établissement - référent formation INSPE - élève stagiaire est conjointement formalisé. Les situations intégratrices d'évaluation des 2 semestres intègrent des attendus de compétences à mobiliser en stage.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Les fonctionnaires-stagiaires sont suivis dans le cadre d'un tutorat mixte : tuteur établissement désigné par l'Éducation Nationale et tuteur formateur INSPÉ. Les deux tuteurs échangent de manière régulière dans un cadre formalisé. Au moins une visite formative conjointe avec entretien et compte-rendu formatif se tient dans l'année. L'expérience de stage est exploitée dans les 4 blocs de formation. Elle est restituée dans les 5 situations intégratrices d'évaluation du master portant les 20 ECTS liés au stage.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Pour former les futurs conseillers principaux d'éducation en capacité de promouvoir les thématiques transversales à forts enjeux dans leurs missions éducatives, en lien avec les équipes pédagogiques, éducatives et les partenaires de l'école, celles-ci seront abordées selon 2 axes complémentaires.

- Premier axe, par le prisme du développement d'une posture éducative réflexive et éthique face aux enjeux sociaux et républicains

L'ensemble de la formation vise à développer de manière structurée et progressive une culture professionnelle déontologique et éthique et une posture du CPE qui respecte, promeut, incarne et transmette les valeurs de la République, le principe de laïcité et le principe d'égalité. Aussi, ces principes sont des fils rouges à mobiliser en formation (universitaire et stage) par les formés pour construire, analyser, et ajuster les gestes professionnels, et ce en vue de former de véritables acteurs éducatifs, garants du cadre et des conditions nécessaires au bien-être et à l'inclusion, permettant à chaque élève de s'engager dans la vie de l'établissement et dans un projet personnel et d'orientation.

- Second axe, par le prisme de la construction de compétences collaboratives et partenariales au service de projets éducatifs transversaux

La formation vise à outiller les futurs CPE afin qu'ils soient en capacité de repérer par des indicateurs de vie scolaire, d'impulser, de coordonner (en fédérant, notamment, les équipes enseignantes disciplinaires) et d'évaluer des projets éducatifs transversaux porteurs de sens, favorisant la réussite et l'émancipation de tous les élèves, dans leur diversité, et la construction de leur citoyenneté. Les stagiaires devront, notamment, développer une capacité à travailler en réseau et en partenariat dans une logique de coéducation sur des problématiques telles que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (capacité à coordonner les différents acteurs concernés), les violences sexistes (capacité à faire le lien entre les intervenants extérieurs, les élèves, les responsables légaux, les équipes internes) ou encore l'écologie et le développement soutenable (capacité à coordonner des projets, à créer/co-animer des comités ou des conseils, par exemple le conseil de vie lycéenne, à s'engager dans/ à animer des projets éco-artistiques...).

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Composantes Collégium	Nombre	Unités de recherche 20 sections CNU représentées
Composante INSPÉ Collégium interface	52 (potentiel INSPÉ)	<ul style="list-style-type: none"> Centre de Recherche sur les Médiations - CREM Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé - TETRAS Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN Laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications – LORIA Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH Centre de recherche Écritures Laboratoire Histoire et Cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge - HISCANT-MA
Composante SHS Collégium SHS Pôles CLCS	+ ou – 12 EC	<u>Pôle CLCS</u> <ul style="list-style-type: none"> Centre de Recherche sur les Médiations - CREM Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé - TETRAS Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN Laboratoire d'Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire de master (bloc 4 de formation) s'inscrit dans le prolongement de l'initiation à la démarche scientifique et à la recherche amorcée en licence. En complémentarité des compétences bâties en stage, il offre aux stagiaires la possibilité de faire un pas de côté par rapport aux préoccupations immédiates pour s'engager, plus en profondeur, dans un processus de questionnement scientifique centré sur un objet professionnel et « pratique professionnelle visée » : pilotage d'un service, le rapport des adolescentes à

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

l'école, questions vives du système éducatif. Le travail de recherche se couple avec l'objectif d'apprentissage du métier et l'expérience vécue durant les stages. Il a pour objectif d'être transformant de la pratique professionnelle du stagiaire. Aussi, la réalisation du mémoire (format 30-50 p.) vise des attendus participant à la construction d'une professionnalité avec et par la recherche :

- interroger, enquêter, analyser et écrire sur un objet professionnel,
- problématiser un questionnement professionnel, construire un cadre de référence, élaborer un dispositif méthodologique construit de manière précise et rigoureuse pour répondre à la problématique retenue,
- comprendre par l'expérimentation les méthodes utilisées par la science, leurs atouts et leurs limites,
- se saisir des connaissances scientifiques comme de nouveaux outils pour la pratique,
- développer un positionnement critique argumenté et scientifiquement référencé de l'analyse conduite,
- travailler en équipe par des modalités de recherche collaboratives.

Le mémoire consolide les compétences d'autoformation. Il ne fait pas l'économie d'une réflexion au sujet de la production et de la maîtrise d'un texte long - en appréciant de manière critique les possibilités d'utilisation des IA génératives-, ainsi que sur les dimensions éthiques et juridiques de la recherche. Le positionnement par rapport à ces questions implique la responsabilité des stagiaires en situation de produire et communiquer des résultats à l'ensemble des communautés enseignante et scientifique. Cette acculturation à la méthodologie de la recherche en éducation est un socle pour la mobilisation d'une posture réflexive tout au long de la carrière, consolidée dans le processus de formation continue.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Délibération du Conseil d'Institut du 10 octobre 2025



Conseil de l'INSPÉ
Séance du 10 octobre 2025

Délibération INSPÉ 2025/10/10-02

- Vu le Code de l'Education et notamment les articles L 123-8, L 625-1, L 713-1, L 721-1 à L 721-3, D 721-1 à D 721-11 ;
- Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;
- Vu le décret n°2013-782 du 28 août 2013 fixant les règles relatives à la composition et au fonctionnement des conseils des ESPÉ ;
- Vu l'amétèdu 23 juillet 2025 portant prorogation des accréditations d'Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Lorraine ;
- Vu les statuts de l'INSPÉ approuvés par le Conseil d'Administration de l'université de Lorraine du 12 mars 2024, modifiés le 11 mars 2025 ;

Point 3 de l'Ordre du jour :

Projet de dossier d'accréditation du Master Métiers de l'Éducation et de l'Enseignement (M2E).

Délibération :

Les membres du Conseil de l'INSPÉ approuvent à l'unanimité le projet de dossier d'accréditation du Master, mention Métiers de l'Éducation et de l'Enseignement (M2E).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	24
Nombre de votants	17
Présents	13
Représentés	4
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	17
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTION(S)	0
Majorité des suffrages exprimés	9

Fait à Maxéville, le 10 octobre 2025

Le Président du Conseil,

Philippe LACOMBE